

ELECTIONS CANTONALES DE MARS 2011

CANTON DE LAMENTIN



Projet Politique

Lamentin Autrement et la section socialiste de Lamentin

Représentés par

Jocelyn SAPOTILLE et Liliane MAXIMIN-BAJAZET

Notre projet politique est axé sur le développement ou le renforcement des actions relevant prioritairement de la compétence du département mais aussi sur l'ensemble des actions qu'il peut mettre en œuvre en partenariat avec d'autres institutions.

Nos priorités seront les suivantes

- ***Les actions en faveur des publics fragiles***
- ***Les enfants, la jeunesse, la famille***
- ***Les actions d'accompagnement et de soutien à l'emploi***
- ***L'aménagement du territoire, le transport et le sport***

1- Les actions en faveur des publics fragiles

Les statistiques de l'INSEE, reprises dans le Schéma Départemental de l'Autonomie prévoient qu'en 2030 les personnes âgées de 60 ans et plus, représenteront le tiers de la population totale de la Guadeloupe. Ce chiffre exprime toute

la mesure des besoins à satisfaire en termes d'**APA** (Aide pour Perte d'Autonomie), **EHPAD** (établissements d'hébergement pour personnes âgées et dépendantes, de **SSIAD** (Service de Soins Infirmiers à Domicile), mais aussi les défis pour accompagner les personnes âgées d'aujourd'hui et de demain qui seront nous-mêmes.

En ce qui concerne la prise en charge des personnes en situation d'handicap, les faibles moyens actuellement en place en matière d'établissements à destination des jeunes et adultes constituent une problématique de taille qu'il est nécessaire de résoudre à terme.

Il faut souligner le développement très important de la maladie Alzheimer ainsi que l'évolution toute aussi importante de la dépendance, d'une manière générale, quelle qu'en soit la cause. La compétence en faveur des publics fragiles nous mobilisera particulièrement et nous comptons lui donner toute l'importance méritée, nous sommes des socialistes, nous portons les valeurs humanistes, nous les ferons vivre.

Nous considérons que le secteur de l'aide à domicile, et à partir du domicile, constitue une réserve d'emplois non négligeable. Il convient de faire émerger ce secteur par l'octroi d'aides aux nouveaux métiers de la branche. Ce domaine doit constituer un axe fort des politiques de solidarité conduites par le département, nous travaillerons pour que:

- L'action du département soit à la hauteur des besoins exprimés par ces publics fragilisés
- La répartition des structures d'accueil sur l'ensemble des territoires de santé du département soit équilibrée
- Le financement des prestations de service de l'aide à domicile ne soit pas décroché de l'évolution des coûts économiques dans le but de pérenniser les prestataires de service et par conséquent sauvegarder les emplois.
- L'accessibilité pour les personnes handicapées soit généralisée.

Je travaillerai à développer toutes les formes d'intervention du Conseil Général en faveur du logement social et notamment la

prise en charge de l'équipement d'une maison relai destinée à l'accueil des personnes défavorisées, dans un type d'habitation alliant à la fois logement privatif et partie collective.

Pour l'insertion professionnelle nous nous engageons à donner vie au Plan Départemental d'Insertion avec des actions concrètes de création d'emplois en mobilisant la Région dans le cadre de son Plan Jeunesse, les associations d'insertion et les Municipalités. Il va falloir multiplier les actions de partenariat, faire preuve d'innovation et de créativité, aller au-devant de notre jeunesse qui baisse trop vite les bras.

Nous sommes obligés presque de nous substituer à l'Etat qui dans ce domaine ne remplit pas comme il le faut sa mission.

La meilleure façon de combattre les incivilités, la violence chez les jeunes, c'est de les rendre actifs. Il ne s'agit pas de les occuper, il s'agit de les inscrire dans des cycles de formations valorisantes et de créer les conditions d'aller vers de vrais emplois et non de les contenir dans un cycle d'emplois aidés.

2- Pour la petite enfance

Nous nous engageons à mener une politique pour améliorer l'accueil collectif quantitativement, par une meilleure couverture du territoire et des besoins spécifiques, liés notamment au handicap et qualitativement, par la formulation et la mise en œuvre d'une démarche qualité commune à l'ensemble de ces structures,

Nous nous engageons parallèlement à soutenir l'accueil individuel des enfants par les assistants maternels, et principalement sur le canton

3- Dans le domaine de la périscolarité

Nous nous engageons à travailler pour améliorer l'offre de service en matière d'accueil et d'activités périscolaires. Nous pensons qu'il est nécessaire de parfaire la formation des personnels, de contribuer à la mise en place d'actions ludiques

et pédagogiques par un partenariat renforcé avec les associations.

4- Pour la prévention médico-sociale

Nous nous engageons à soutenir une politique de coordination des différents acteurs, et de renforcement de la prévention et de l'éducation sexuelle. Il faudra aller vers les publics concernés, agir le plus tôt, diversifier les modes et supports de sensibilisation, et d'information.

5- Pour l'accompagnement des familles

Nous nous engageons à œuvrer pour donner des réponses coordonnées, adaptées et diversifiées en matière de prévention de la délinquance, à améliorer l'accompagnement des familles dans les démarches d'adoption et d'accès aux origines personnelles. La procédure d'agrément des familles candidates à l'adoption est particulièrement longue en Guadeloupe. Par ailleurs, l'on observe un déficit d'information des familles titulaires de l'agrément quant aux différentes procédures leur permettant d'obtenir le jugement d'adoption. Le Conseil Général se doit, par conséquent, de renforcer l'information et l'accompagnement des familles adoptantes.

6- Pour la relance économique

Hors du champ social le département devra participer aux investissements importants qui viennent en appui au développement économique et social et au maintien de l'emploi.

Il s'agit en particulier des équipements ruraux; des programmes routiers, de la construction et de la réhabilitation des collèges, des programmes portuaires et aéroportuaires etc.

Ces investissements qui sont de l'ordre de 100 millions en

année pleine, devront compléter harmonieusement l'action régionale et plus particulièrement l'action communale pour l'aider à faire face à la diminution des concours financiers de l'état.

J'œuvrerai pour le maintien de ces différents investissements au niveau le plus haut possible afin de conforter le lien départemental et municipal notamment dans l'établissement de partenariats pour la mise aux normes parasismiques des bâtiments, ou pour l'équipement des communes en déchetteries, opérations d'assainissement etc.

7- L'Éducation

Je soutiendrai une politique offensive dans ce domaine, il s'agit de préparer l'avenir de nos jeunes et aussi de lutter contre l'exclusion, les années collèges sont souvent des années décisives. Des interventions lourdes, liées aux grosses réparations devront être menés dans les 39 collèges existants afin de faire face à la montée des effectifs, aux préoccupations de sécurité et de mise en conformité des installations, au caractère dégradé de certains locaux, à la rénovation de la pédagogie et à l'amélioration du cadre de vie.

Les travaux de rééquilibrage des dotations devront être poursuivis en commission ad hoc. Par ailleurs, il faut établir des liens plus étroits avec les collèges privés par une meilleure participation financière du Conseil Général aux charges de fonctionnement de ces établissements.

Il faudra doter les collèges d'équipements sportifs adéquats. D'autre part, la rénovation des structures existantes devra se poursuivre.

Nous veillerons à ce qu'il y ait plus d'efficacité et de rapidité dans l'accompagnement financier des étudiants à travers les prêts d'honneur, les prêts complémentaires à la bourse nationale, les bourses du Président, les indemnités et allocations accessoires, ainsi que les bourses de recherche attribuées dans le cadre de l'allocation de recherche doctorale et postdoctorale.

8- Pour l'aménagement du canton de Lamentin

L'aménagement du territoire étant une compétence partagée, des partenariats avec les principaux acteurs institutionnels s'avèrent indispensables pour tirer le meilleur profit possible des réels atouts dont dispose la commune de Lamentin.

Qu'il s'agisse en effet du plan d'eau de BLACHON qui peut servir de support au développement de compétitions internationales d'aviron, et donc favorable à l'emploi:

Qu'il s'agisse des sources thermales de la ravine chaude, porteuse de potentialités indéniables de développement économique, en termes d'actions de santé et de tourisme:

Qu'il s'agisse des cours d'eaux dont notamment la rivière du Lamentin sur laquelle pourrait être érigé un barrage utile au développement de l'agriculture dans ce grand bassin cannier, ainsi qu'à l'irrigation, et l'arrosage notamment en période sèche, mais aussi dédié aux activités de sport et de loisir.

Autant d'atouts pleins de promesses de création d'emplois et de réelles perspectives de développement économiques, tant pour la commune elle-même que pour le département.

9- Le Transport

En dépit des efforts importants déjà faits par le Département en matière de transport non urbain de personne, la réalité du terrain nécessite encore de substantielles améliorations, et plus singulièrement en ce qui concerne le respect par les délégataires du service publics, des obligations leur incombant (service les samedis, dimanches et jours fériés mais aussi une meilleure couverture du territoire)

Indépendamment des conséquences qu'il faudra en tirer, pour éviter que la circulation ne devienne impossible aux heures de pointe, c'est toute une pédagogie et des formes nouvelles de communication qu'il conviendra d'imaginer et auxquelles il faudra recourir pour tenter de remédier à ce difficile problème.

10- Le Sport

Au delà des équipements sportifs scolaires et des aides apportées par le Conseil Général pour les grandes manifestations sportives, nous œuvrerons à ce que les ligues sportives soient correctement dotées financièrement dès lors qu'elles participent étroitement au développement des hommes et de la société guadeloupéenne par le sport.

L'adéquation entre sport, tourisme et santé doit constituer une réflexion importante. Nous contribuerons à une bonne synergie entre les différents acteurs, clubs, ligues, comités régionaux, CROSGUA, DDJS, CREPS et tous les techniciens.

11- La Culture

La culture tout comme le sport est un vecteur de développement humain, social et économique. Dans ce secteur il est aussi important de développer des partenariats avec les autres institutions pour mettre en place des actions, des activités culturelles créatrices d'emplois, support de développement économique, principalement pour le tourisme, autour de la mémoire, de la musique, de la langue. Il va falloir restaurer nos sites historiques, faire des parcours de découverte, mettre en avant les talents de nos artistes dans tous les domaines. La Guadeloupe a besoin d'une école, d'une grande école d'art pluridisciplinaire. Des routes, du béton, il en faudra, mais cela ne suffit pas pour faire un pays, nous devons investir dans la formation des hommes.

12- sur la question institutionnelle

Nous poursuivrons les travaux entrepris par le congrès des élus, pour une véritable organisation administrative et politique efficace et rationnelle de la Guadeloupe, en respectant la volonté politique des guadeloupéens, dans la concertation et la discussion avec le gouvernement sans nous laisser guider par des préoccupations électoralistes.

Nous ne sommes pas dans cette élection contre quelqu'un, nous sommes aux élections pour faire triompher nos idées, pour conduire un projet politique, pour renforcer la gauche socialiste au sein du Conseil Général et contribuer par le travail à l'amélioration de la situation de notre population.

Nous nous inscrivons dès le départ dans un esprit et un contexte qui nous permettra de renforcer la synergie Département-Région. Le maintien de cette synergie est fondamentale pour l'avenir du pays, il ne faut pas que l'un tire à gauche et l'autre à droite.